



EFFECTIF ET DESCRIPTION DES MATERIAUX LOCAL CONFINEMENT
PROJET OMEGA
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE PREPARATION CSR POUR PSI ENVIRONNEMENT
Route des Usines – 65300 LANNEMEZAN
Mars 2023

1 - MAITRE D'OUVRAGE

PSI ENVIRONNEMENT

570 Rue Peyrehitte
65300 LANNEMEZAN

2 - ARCHITECTE

Thomas BRASSAT

ARCHITECTURE ET TECHNIQUE

22 chemin de Lanusse
31200 Toulouse

Tel : 05 61 80 99 28

Mail : contact@architecturetechnique.com

3 - INTRODUCTION : PRESENTATION GENERALE

Le présent projet porte sur la construction d'un centre de préparation de combustibles solides de récupération pour la société PSI ENVIRONNEMENT sur le terrain de l'ancienne usine de production d'aluminium Pechiney, sur la route des usines à Lannemezan. Il s'agit de construire un centre de préparation pour fabriquer des combustibles solides de récupération à partir de déchets initialement non recyclables, il sera accompagné d'un bâtiment de locaux sociaux destinés aux salariés de l'usine. Ces deux bâtiments s'implantent sur la partie nommée OMEGA 1. Autour de ce centre, sur la partie nommée OMEGA 2 seront construits des annexes nécessaires à son fonctionnement dont une installation de maturation et d'élaboration des mâchefers, une plate-forme de tri et de stockage de déchets.

Les constructions sont composées ainsi :

OMEGA 1

- **Bâtiment 1** : d'une SDP de 316m² accueille les locaux sociaux pour les salariés de l'usine.
- **Bâtiment 2** : d'une SDP de 7 086m² accueille le centre de récupération CSR.

OMEGA 2

- **Stockage 1** : stockage couvert par des tunnels de stockage d'une emprise au sol de 2 464m² accueille des déchets en mélange.
- **Stockage 2** : stockage couvert par des tunnels de stockage d'une emprise au sol de 1 536m² accueille une aire pour la maturation et l'élaboration des mâchefers.
- **Stockage 3** : stockage couvert par des tunnels de stockage d'une emprise au sol de 1 248m² accueille un stockage DEA issus de la filière ECOMAISON.
- **Stockage 4** : stockage non couvert d'une surface au sol de 879m² accueille des déchets de bois
- **Stockage 5** : stockage non couvert d'une surface au sol de 879m² accueille des CSR en balles

Ces bâtiments n'étant pas des Établissements recevant du public sont soumis au code du travail.

4 - PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

L'unité foncière concernée se compose de 10 parcelles référencées comme suit :

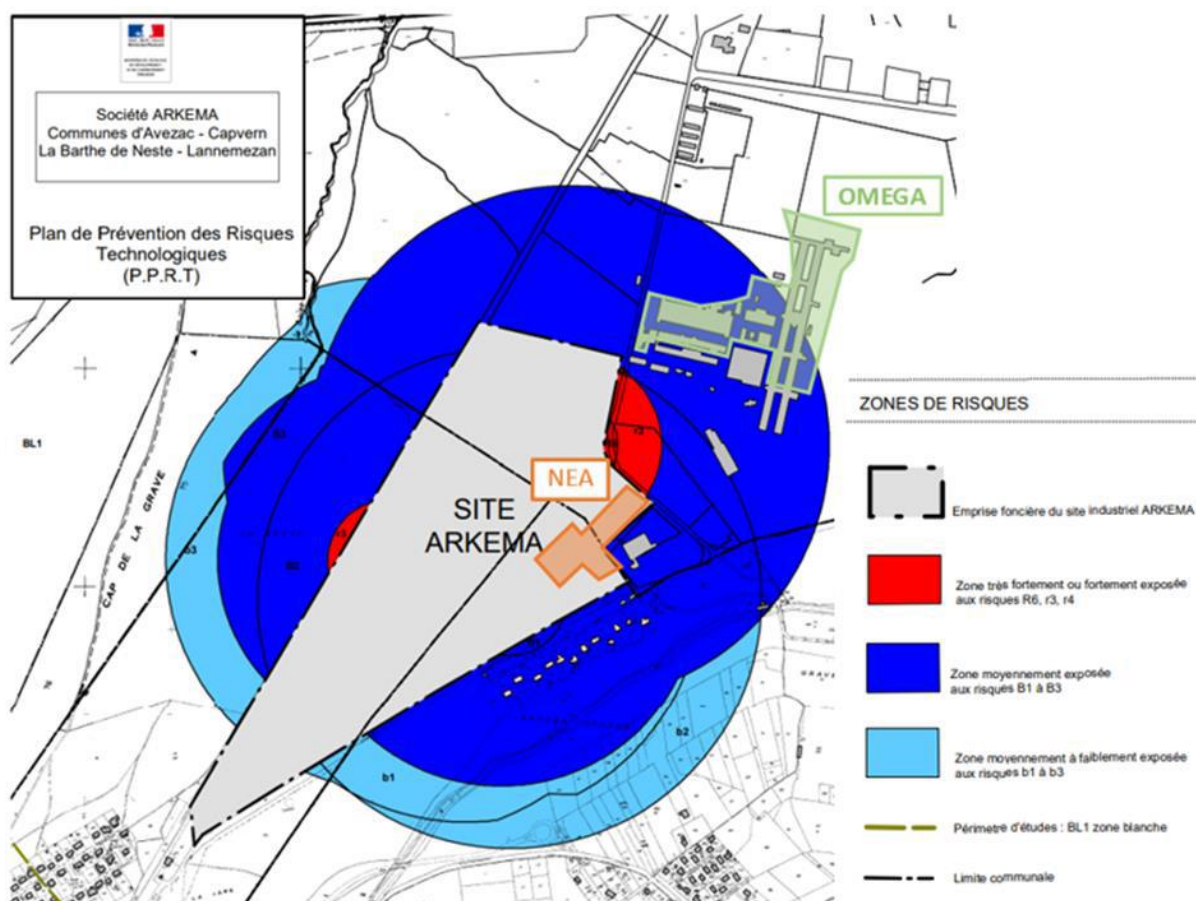
- Section G numéro 1309 : superficie de 1 432m²
- Section G numéro 1324 : superficie de 1 858m²
- Section G numéro 1325 : superficie de 887m²
- Section G numéro 1327 : superficie de 34 639m²
- Section G numéro 1350 : superficie de 3 531m²
- Section G numéro 1382 : superficie de 601m²
- Section G numéro 1383 : superficie de 629m²
- Section G numéro 1384 : superficie de 26m²
- Section G numéro 1386 : superficie de 393m²
- Section G numéro 1390 : superficie de 44 373m²
- Section G numéro 1391 : superficie de 2 022m²
- Section G numéro 1403 : superficie de 136m²

La superficie totale de l'unité foncière est de **90 527m²**.

Le projet s'implante en zone industrielle marqué par la présence de plusieurs entreprises voisines, sur une ancienne friche industrielle sur un terrain actuellement occupé par de la végétation et vide de construction.

Implanté dans un rayon de 3 km de l'usine ARKEMA, site classé SEVESO, le projet OMEGA est donc ainsi exposé à des risques technologiques.

Il se trouve dans **la zone B3 (zone d'Aléa MOYEN)** et **en zone blanche** par rapport à ARKEMA.



Pour être conforme au Plan de Prévention des Risques Technologiques d'ARKEMA,

1. Le projet répond à des dispositions constructives et consignes de sécurité applicables à **la zone B3**, à savoir :
 - a. Destination inchangée : construction nouvelle à destination d'activité industrielle non ERP – établissement soumis au code du travail
 - b. Effectif personnel de :
 - 10 personnes présentes en poste (présence permanente)
 - 15 personnes présentes aux croisements des postes
 - Effectif visiteurs pouvant être limité à 30. Sauf cas exceptionnelles, inauguration. etc... (Présence occasionnelle)
 - c. Réalisation d'un local de confinement dans le bâtiment 1 des locaux sociaux respectant dispositions constructives suivantes pour protéger les personnes exposées contre les effets toxiques et thermique :

ISOLEMENT :

Local de confinement prévu dans un bâtiment isolé et facilement accessible depuis les espaces extérieurs. Ce local, situé dans l'enveloppe du bâtiment, est également facilement accessible depuis le reste des locaux sans devoir sortir de l'enveloppe du bâtiment.

DIMENSIONNEMENT :

Sa surface peut suffisamment accueillir l'effectif personnel et visiteurs susceptibles d'être présents. (1,50m² par personne = 68 m² préconisées pour l'effectif de 45 personnes. La surface prévue est de 75m²)

Sa hauteur sous plafond de 2,70m offre un volume suffisant pour abriter l'effectif personnel et visiteurs susceptibles d'être présents. (Volume de 202.50m³)

MATERIAUX / ELEMENTS CONSTRUCTIFS :

- L'enveloppe du local (structure et parois) est composée de parois pleines en béton avec planchers en dalles béton armé. Elle respectera la valeur de référence en termes de perméabilité à l'air de la réglementation thermique en vigueur (RE 2020),
 - La totalité du vitrage de l'enveloppe du bâtiment et du local est feuilleté et résistant pour atteindre le niveau de sécurité nécessaire avec pose soignée des menuiseries,
 - La porte d'accès au local sera pleine et étanche à l'air par un système de joints périphériques et seuil étanche. Elle permettra néanmoins la ventilation du local en situation courante.
 - Arrêt rapide possible du dispositif de ventilation mécanique avec commande aisément accessible depuis le local de confinement dès alerte.
 - Aucun appareil de chauffage à combustion n'est prévu pour le bâtiment.
 - Un point d'eau est présent dans le local, il est directement accessible sans en sortir.
 - Un système d'alarme automatique prévu et déclenché depuis l'usine ARKEMA
2. Le projet répond également à des dispositions constructives et consignes de sécurité applicables **à la zone blanche**, à savoir :
- a. Destination du projet : construction nouvelle à destination d'activité industrielle non ERP – établissement soumis au code du travail.

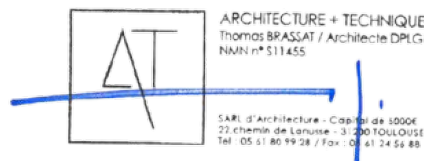
Fait à Toulouse, le, 16/03/2023

Le maître d'Ouvrage

Architecte conception



S.A.S. PSI
570, rue Peyrehitte
65300 LANNEMEZAN
TÉL 05 62 98 35 40 - Fax 05 62 98 17 70
SIREN 944 919 080/0041 - NAF 3332 Z



ARCHITECTURE + TECHNIQUE
Thomas BRASSAT / Architecte DPLG
NMIN n° 511455
SARL d'Architecture - Capital de 5000€
27 chemin de Larouse - 3 280 TOULOUSE
Tel. 05 61 86 99 28 / Fax - 05 61 24 56 88